Implantation d’entreprise

« Nous mettons à votre service notre expertise et un savoir-faire uniques »

Description

AK Conseil vous conseille et vous accompagne dans l’implantation de votre entreprise en France.

Notre savoir-faire

- Accompagner les entreprises Algériennes dans leurs démarches d’implantation en France.
- Accompagner les entrepreneurs Algériens dans les démarches administratives pour l’acquisition de titre de séjour.
- Création et/ou acquisition d’unité de production clés en mains pour :

1. Acquisition de compétences et savoir faire,
2. Transfert des moyens de production en France,
3. Recherche et développement de nouveaux produits.

Description

AK Conseil vous conseille et vous accompagne dans l’implantation de votre entreprise en Algérie.

Notre Savoir-Faire

- Recherche de partenaires Algériens.

- Réalisation d’études économiques d’implantation d’entreprise.
- Mise en œuvre des stratégies d’implantation d’entreprise.
- Démarches administratives auprès des différents organismes concernés.

Nous Contacter